



**Les Communes
du
Val d'Anniviers**



www.anniviers.org

Commission environnement ⑥

Procès-verbal de la séance du 06.06.07 à 18h au bureau communal d'Ayer

Présents : Georges Vianin, Ayer
Walti Zuber, Chandolin
Martine Antonier Tschus, Secrétaire
Dominique Barmaz, STEP

Christian Loye, St-Jean
Patrick Salamin, St-Luc
Joël Bonnard, Vissoie

Excusé : Gaby Solioz, Grimentz

1. Rappel des commissions

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoisie	Jacques Vouardoux

2. Accueil et dernier PV

Georges Vianin accueille les membres de la commission et particulièrement Dominique Barmaz qui intègre la commission dès ce jour.

Le PV est approuvé sans remarques.

3. Taxes eau égout ordures

La commission devra analyser les différentes façons de percevoir les taxes sur la base du document transmis par courrier de la part de Walti Zuber.

4. Eau potable

Trois questions sont posées aux membres de la commission par le président :

- 1) Est-ce que dans chaque commune l'eau est en suffisance ?
- 2) Est-ce les conduites d'eau correspondent aux besoins actuels et futurs ?
- 3) Dans quel état sont les conduites ?

Ayer

- 1) en suffisance
- 2) un nouveau réservoir est en cours de construction sur les hauts de Zinal pour permettre une alimentation optimale.

Les conduites du bas de la commune arrivent à saturation à cause d'un diamètre trop petit. Un système de bypass sur le torrent du Moulin est envisagé.

- 3) hormis les conduites réparées, le reste est dans « un triste état ». Le tout devrait être changé au fur et à mesure des casses ou ouvertures de fouille. Une commission est chargée de résoudre le problème du séparatif pour lequel il y a beaucoup à faire.

Chandolin

Voir feuille annexe pour détails.

St-Luc

La commune de St-Luc possède un document complet sur l'eau potable et la défense incendie.

- 1) L'eau est en suffisance mais pourrait être encore mieux captée.
- 2) Des travaux sont faits sur les conduites au fur et à mesure des casses.
- 3) Le séparatif a été fait dans les routes à environ 60 à 70 %, reste les branchements individuels.

Vissoie

- 1) La commune de Vissoie possède une source sur le territoire de la commune de St-Luc (enclave). L'eau est en suffisance et la moitié environ part dans le torrent du Moulin.
- 2) La qualité de l'eau est bonne.
- 3) Il manque environ 100 m de séparatif dans le vieux village.

Vissoie n'ayant pas de potentiel de développement important, un projet entre Ayer et Vissoie est envisageable pour alimenter en eau le bas de la commune d'Ayer.

St-Jean

- 1) la captation de la Montagnette est terminée. Il y a assez d'eau. Quelques problèmes lorsque les sources sont au plus bas et que les agriculteurs irriguent avec l'eau potable.
- 3) Le réseau de Pinsec est neuf, celui de Mayoux à finir et reste St-Jean d'en bas.

Grimentz

- 1) l'eau est suffisante mais vu le développement sur Grimentz, un projet de captation de sources est en cours à l'Îlot Bosquet. Suite à une détection de casses en plusieurs endroits, beaucoup d'eau a pu être récupérée.
- 2) Les conduites d'eau sont parfois trop petites lorsque les agriculteurs utilisent les jets tous en même temps.
- 3) Les conduites sont parfois rendues trop petites par du dépôt important dans les tuyaux. Lors de casse, les tuyaux sont changés. Le réseau d'eau est en certains endroits assez vieux.

5. Egouts

En principe, les tuyaux sont remplacés lors de casses et débouchés régulièrement.

6. Déchetterie

Les projets de déchetterie d'Ayer et de Grimentz sont en cours d'étude. Tous les membres de la commission sont d'accord de laisser poursuivre ces deux projets.

7. Déchets verts

Acheter une broyeuse coûte trop cher. Il faut plutôt aménager des places de stockage et faire venir une machine de l'extérieur un jour par an à chaque endroit. Prévoir également des places de stockage pour le broyé.

Il faut suivre les avancements des projets de l'UTO et de l'usine de Daval à Sierre qui récupéreront les déchets verts. Voir sous quelle forme, à quel coût,... A suivre.

8. Déchets spéciaux

Il faut maintenir ou créer des emplacements de récolte des huiles, de l'aluminium,... dans chaque village. Dominique Barmaz et Patrick Salamin possèdent de la documentation et des références sur l'aménagement de ce genre de sites de récupération.

9. Déchets inertes

Une possibilité de déposer de la terre existe entre Fang et la STEP. Il faudrait savoir jusqu'où sont prêts à aller les camions.

La commune d'Ayer cherche des solutions car entre 5'000 et 7'000 m³ de terre sont évacués des dévaloirs chaque année.

10. Ordures

Il faut continuer et intensifier les efforts de tri. Dominique Barmaz s'occupe de ce point.

11. Cimetières

La commission ⑤ doit se pencher sur la question des cimetières pour déterminer qui fera le travail à l'avenir (employés communaux, entreprise). La commission ⑥ établira un règlement harmonisé pour la commune d'Anniviers après s'être renseignée si c'est bien à la commune et non aux paroisses de définir cela.

Pour le PV : Martine Antonier Tschus